

: RELEVÉ DECISIONS CODIR PRESENTIEL 10/03/2025

Présents :

Ludovic COUTANT, Jean-Jacques MAHE, Maude PIVATO, Alain DAURES, Yoann TALGUEN, Marie SALAUN, Gaëtan AUBIGNAT, Florence CAOUS, Lucas COLNE

Excusés :

Quentin BELLEBON, Alban RAMOND, Grégory PERETOU, Sylvie CAIRON

Secrétaire de séance : Maude PIVATO

Début de la réunion : 20H06

I. Point Administratif

Le Comité Directeur a validé l'acquisition d'un vidéoprojecteur simple pour les besoins du comité, écartant ainsi la solution de vidéoprotection initialement envisagée. Un groupe de travail dédié aux dossiers ANS a été officiellement constitué pour assurer le suivi des dossiers en cours et la clôture des dossiers arrivant à échéance. En matière de gestion statutaire, une réflexion est lancée pour permettre le vote à distance via une modification des statuts ou l'utilisation d'une application dédiée. Sur le plan financier, le comité a approuvé plusieurs enveloppes de dotations, notamment 500 € pour la classe sportive, un budget textile pour le tournoi de Cornouaille fixé à 1 080 € (partagé à parts égales avec Yoann Talguen) et un budget de 20 € par personne pour les 33 éducateurs diplômés. L'affiche du tournoi 100 % Féminin a été officiellement adoptée (9 votants, 9 pour, 0 contre, 0 abstention – Adopté à l'unanimité).

III. Point sportif

Dans le domaine sportif, le processus de sélection du club organisateur pour le tournoi 100 % Féminin se fera par un vote électronique entre les candidatures du RCSB, du PARC et du RKT, avec une règle d'abstention pour les membres licenciés dans ces clubs. La commission EDR a acté la création d'un règlement pour la saison 2025-2026 et l'organisation de la journée de clôture avec les finales départementales le 26 avril à Pordic. Face au succès des stages de vacances, le comité a décidé de maintenir une jauge de 40 places pour le stage d'avril et de créer un nouveau stage 100 % Féminin à Lézardrieux au tarif de 40 €, sous réserve de l'obtention d'une subvention. Enfin, les clubs candidats à la labellisation ou re-labellisation (Dinan, RCSB, RLP, PARC, XV IC) devront déposer leurs dossiers avant le 15 avril.

V. Divers

Enfin, les prochaines échéances ont été confirmées avec le retrait de l'annonce CTD du site web et la mise à jour des réseaux sociaux.

Prochaine réunion CoDir en Visio lundi 14 avril

Fin de la réunion : 22h50

Ludovic COUTANT Président	13 mars 2025	Maude PIVATO Secrétaire Générale	13 mars 2025
			